

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
10/2/9
DOSSIER N°7629**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS 2026**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n°CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma*

départemental de développement de la lecture ;
 VU la délibération n°CD2021-12/2/16 du Conseil départemental du 17 décembre 2021 adoptant le règlement d'aides en faveur du développement de la lecture ;
 VU le budget de l'exercice ;
 VU le rapport CP2026-10/2/9 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **5 687,00 €** :

Au titre de l'aide à l'acquisition de matériel informatique et audiovisuel en bibliothèque : **4 337,00 €**

<i>Demandeur</i>	<i>Description du projet</i>	<i>Coût de l'opération</i>	<i>Décision</i>
CC Creuse Grand Sud	Il est nécessaire de renouveler l'informatisation des médiathèques du réseau de lecture publique pour tenir compte de l'évolution des SIGB qui favorisent un gain de temps et d'efficacité par le biais de nouvelles fonctionnalités : interfaces plus intuitives, derniers standards en bibliothèque et les dernières normes de description bibliographiques, fluidification des échanges avec la Bibliothèque départementale et intégration à terme dans un catalogue collectif départemental.	17 350,00 €	4 337,00 €
Ne prennent pas part au vote : M. Jean-Luc LEGER, Mme Laurence CHEVREUX, M. Valéry MARTIN, Elus Membres Communauté de communes Creuse Grand Sud Adopté : 24 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			

Au titre de l'aide aux manifestations autour du livre et des arts du récit : **1 350,00 €**

<i>Demandeur</i>	<i>Description du projet</i>	<i>Coût de l'opération</i>	<i>Décision</i>
CC Creuse Grand Sud	La médiathèque intercommunale de Felletin souhaite proposer le 25/11/2026 une représentation des Mots Vagabonds , événement littéraire et théâtral, qui s'organise en itinérance en Creuse. Portée par la compagnie la Présidente a eu 19, cette manifestation favorise la rencontre entre l'écriture contemporaine théâtrale et les habitants, en partenariat avec les acteurs du monde scolaire, social et culturel.	2 000,00 €	500,00 €
Ne prennent pas part au vote : M. Jean-Luc LEGER, Mme Laurence CHEVREUX, M. Valéry MARTIN, Elus Membres Communauté de communes Creuse Grand Sud Adopté : 24 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			

Commune de Royère de Vassivière	La Mairie de Royère de Vassivière souhaite fêter les 10 ans de la médiathèque ouverte en juillet 2016, en invitant les usagers du bâtiment, les adhérents et les partenaires à un week-end festif : rencontre d'auteurs, ateliers d'illustrations, de sérigraphie, de photographie, conférence, projections, concert, contes, intervention clownesque, création d'une fresque extérieure sur le mur d'entrée de la médiathèque.	3 500,00 €	850,00 €
Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
TOTAL			1 350,00 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, Chapitre 204 Article 2041481 Op 0038 Fonction 313 (section d'investissement) et Chapitre 65, Article 657348, fonction 313 (section de fonctionnement).

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET